

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DAEU B – Parcours Alternance

DAEU B

- › Composante : Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- › Ouvert en alternance : Non
- › Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Le DAEU est un diplôme national de niveau IV équivalent au Baccalauréat.

La formation en alternance est proposée uniquement à Angers. Il existe des cours de soutien en français, anglais et mathématiques.

Objectifs

- Accéder à des études supérieures, notamment à l'université,
- Préparer des concours administratifs ou d'entrée en écoles spécialisées (écoles sanitaires et sociales, orthophonie, ...),
- Valider un niveau d'études auprès d'un employeur.

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation : le candidat valide les 4 matières sur 1 an pour la totalité du DAEU ou capitalisation des 4 matières sur 4 ans maximum.

La validation de l'examen du DAEU pourra être faite sous 2 formes :

- un examen final en mai comptant pour 100% de la note finale,
- OU un contrôle continu composé de 2 épreuves en cours d'année comptant respectivement pour 20 % et 30% de la note finale et l'épreuve terminale comptant aussi pour 50 % de la note finale.

Admission

Conditions d'admission

Vous souhaitez reprendre des études ? Vous êtes notamment salarié, demandeur d'emploi... Vous devez impérativement contacter le Service Commun d'Alternance et de Formation Professionnelle (SCAFOP) avant toute démarche de candidature.

- Avoir interrompu depuis au moins deux ans ses études initiales,
- Avoir au moins 20 ans au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier de deux années d'activité professionnelle salariée ou de cotisation à la sécurité sociale (*le service national, toute période consacrée à l'éducation d'un enfant, l'inscription à France Travail, la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, avoir suivi la formation organisée par l'Université d'Angers ou par des organismes conventionnés*).
 - OU avoir au moins 24 ans au 1er octobre de l'année de l'examen,
- Avoir un niveau en français équivalent au niveau B2.
- Avoir un accès à internet tout au long de la formation
- Avoir réussi les tests d'entrée organisés par l'Université d'Angers

Modalités d'inscription

Des réunions d'informations collectives auront lieu au printemps/été 2026. La première réunion se tiendra le 5 mai 2026, si vous souhaitez faire de l'alternance, il faudra assister également à la réunion «Devenir alternant» du 28 mai après-midi. Pour rappel, assister à une réunion d'information collective est obligatoire avant toute candidature au DAEU. Par la suite, des tests de sélection sont organisés avant chaque inscription (en français, anglais, mathématiques et espagnol).

Public cible

Toute personne, non titulaire du baccalauréat.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Geoffrey DOBIGNY

☎ 0244688663

✉ geoffrey.dobigny@univ-angers.fr

Contact administratif

Fatima Ikhenoussen

✉ alternance@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Juliana Gendron

✉ juliana.gendron@univ-angers.fr

Lieu(x)

 Angers